

Bureau Veritas Exploitation SAS
FREJUS CAPITOU
32 allée Sébastien Vauban
ESPACE CAPITOU
83600 FREJUS CEDEX France
Téléphone : 04 94 19 77 77
Mail : christophe.lesur@bureauveritas.com

A l'attention de ESID DE LYON
ESID DE LYON
LIEU-DIT CAMP DE CANJUERS
CAMP DE CANJUERS
ORDINAIRE CAMP
83131 MONTFERRAT

Rapport mis à disposition sur le site BVLink
https://bvlink.bureauveritas.com/

Rapport de vérifications de l'état d'entretien et de bon fonctionnement des installations

GAZ COMBUSTIBLES BÂTIMENT 13 / CHAPELLE 17



Intervention du 18/08/2025 **au** 29/08/2025

Coordonnées du site : 830050012M
Nom du site : USID DRAGUIGNAN - Antenne CANJUERS
Latitude : 43.6365
Longitude : 6.4785

Lieu d'intervention : 0013
LIEU-DIT CAMP DE CANJUERS
CAMP DE CANJUERS
ORDINAIRE CAMP
83131 MONTFERRAT

Numéro d'affaire : 18044544
Référence du rapport : 18044544/17.3.1.R
Rédigé le : 22/08/2025
Par : Christophe LESUR
Ce document a été validé par son auteur

Ce rapport contient 2 fiches

Préambule

Bureau Veritas a le plaisir de vous remettre le rapport de vérification périodique de vos installations.

Ce rapport comprend au minimum deux fiches :

- Une fiche « aspect documentaire » qui mentionne les documents mis à disposition lors de la vérification, la déclaration des modifications apportées à l'installation et les éventuelles observations liées à cette fiche.

- Une fiche « équipement » qui précise le type d'installation et mentionne l'identification de l'établissement, son classement, le texte de référence, les caractéristiques techniques essentielles, l'avis général, les éventuelles actions à entreprendre ainsi que le contenu de la prestation effectuée par Bureau Veritas, à l'aide des moyens mis à sa disposition.

Rappel des principes d'intervention

La vérification a été réalisée en référence à la règlementation mentionnée dans la fiche équipement.

Les examens effectués ainsi que les éventuelles mesures et participations aux essais ont été réalisés :

- dans la configuration présentée le jour de la vérification ;
- sur les parties visibles et accessibles ;
- sans démontage ;
- sans intervention nécessitant la modification ou le déréglage des circuits ou dispositifs de sécurité ;
- en utilisant les accès permanents ou spécialement aménagés, appropriés et conformes à la réglementation.

A défaut d'une mention contraire dans les fiches du présent rapport, la vérification ne porte pas sur :

- les opérations d'entretien, de vérification interne et de nettoyage des conduits d'évacuation des produits de la combustion et de ventilation ;
- la vérification du fonctionnement des appareils d'utilisation et de leurs accessoires de sécurité ou d'alarme ;
- la vérification des réservoirs de stockage d'hydrocarbures liquéfiés au regard de la réglementation des appareils à pression, des installations classées au regard de la protection de l'environnement et des réservoirs enterrés ;
- la recherche précise et exhaustive des points de fuite éventuelle, si le réseau est jugé non étanche (dans le cas de l'utilisation d'un manomètre ou d'un compteur) ;
- la vérification de la chaufferie et de ses installations vis-à-vis des prescriptions applicables aux installations classées (rubrique n° 2910) ;
- la vérification périodique de l'efficacité énergétique des chaudières.

Par ailleurs, Bureau Veritas ne peut être tenu pour responsable des dommages provoqués lors de la vérification soit par :

- les essais de fonctionnement, ceux-ci ayant pour objectif de vérifier l'absence d'anomalie dans le fonctionnement de l'appareil ;
- les tests d'étanchéité, ceux-ci ayant pour objectif de vérifier l'absence de fuites sur les canalisations de distribution de gaz.

Le présent document n'est pas un rapport de vérification de la conformité de l'installation.

Actions à mener

Sur la base de l'ensemble des informations en sa possession et notamment des « avis généraux » du présent rapport, **le client doit prendre en compte ces avis et, le cas échéant, remédier aux anomalies ou défectuosités constatées lors de la vérification**.

Enfin, le client doit tenir à jour un registre de sécurité par établissement, y consigner sa propre conclusion à partir des résultats des vérifications, y annexer le présent rapport et le tenir à disposition des utilisateurs, des autorités et de l'organisme de contrôle.

Pictogrammes / Critères	SANS ECART	Sans observation / Points Non Vérifiés	AVEC ECART
✓ Sans observation ✓ 100% des équipements vérifiés	✓	✓	✗
✓ 100% des essais réalisés ✓ 100 % des points vérifiés	✓	✗	✗ ou ✓

Personne(s) rencontrée(s)

Nous n'avons pas été accueillis lors de notre arrivée sur le site.

Elément(s) objet(s) du présent rapport

ASPECT DOCUMENTAIRE

Fiche n° 1 : Localisation : BÂTIMENT 13 / CHAPELLE 17
Identification : BATIMENT 13 / CHAPELLE 17

Avis général : **Non satisfaisant** : Les vérifications ont fait apparaître les défectuosités ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

GAZ COMBUSTIBLES

Fiche n° 2 : Localisation : BÂTIMENT 13 / CHAPELLE 17
Identification : BATIMENT 13 / CHAPELLE 17

Avis général : **Non satisfaisant** : Les vérifications ont fait apparaître les défectuosités ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Copyright BUREAU VERITAS

Liste récapitulative des observations issues de la vérification

Périmètre vérifié dans le rapport | USID DRAGUIGNAN - Antenne CANJUERS

ÉQUIPEMENT(S) VÉRIFIÉ(S)

Fiche N° 1 : ASPECT DOCUMENTAIRE

N° interne : BATIMENT 13 / CHAPELLE 17
Localisation : BÂTIMENT 13 / CHAPELLE 17

Avis Général	Les vérifications ont fait apparaître les défectuosités ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Point vérifié	*Actions à entreprendre*

Dégraissage hotte

6- Carnet de maintenance/d'entretien	**Justifier le dégraissage de la hotte de la cuisine**
Code Obs. :	*Date de 1er signalement:*
CL/180825/133107/0	*18/08/2025* NOUVEAU

Entretien appareil de cuissons

6- Carnet de maintenance/d'entretien	**Justifier l'entretien des appareils de cuissons**
Code Obs. :	*Date de 1er signalement:*
BG/060918/081134/0	*04/09/2018*

Carnet de maintenancen chapelle

6- Carnet de maintenance/d'entretien	**Justifier l'entretien des appareils de chauffage de la chapelle**
Code Obs. :	*Date de 1er signalement:*
BG/060918/081037/0	*04/09/2018*

Fiche N° 2 : GAZ COMBUSTIBLES

N° interne : BATIMENT 13 / CHAPELLE 17
Localisation : BÂTIMENT 13 / CHAPELLE 17

Avis Général	Les vérifications ont fait apparaître les défectuosités ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Point vérifié	*Actions à entreprendre*
2.1- Etat général	**2025: Stockage cuve non vérifié, absence de clef**
Code Obs. :	*Date de 1er signalement:*
CL/180825/145045/0	*18/08/2025* NOUVEAU

Liste récapitulative des observations issues de la vérification

Point vérifié	*Actions à entreprendre*
5.1- Organes extérieurs de coupure de bâtiment	**Chapelle Bâtiment 17: Afficher les consignes de sécurité prés de la vanne 1/4 de tour extérieur et l'identifier**
Code Obs. : *CL/110919/140340/0*	*Date de 1er signalement:* *09/09/2019*
7.1- Organe de coupure du local	**Cuisine: Les vannes 1/4 de tour sous le piano ne sont pas identifiées**
Code Obs. : *CL/180825/135336/0*	*Date de 1er signalement:* *18/08/2025* NOUVEAU
7.1- Organe de coupure du local	**Cuisine: Nous vous conseillons de remplacer le détendeur situé sous la piano de cuisson afin de supprimer l'évent dans le local (Voir zone atex)**
Code Obs. : *CL/180825/135631/0*	*Date de 1er signalement:* *18/08/2025* NOUVEAU
13.1- Etanchéité des réseaux de distribution	**Cuisine: fuite de gaz sur les raccords des vannes 1/4 de tour situées au niveau de la clarinette sous le piano de cuisson (3 fuites)**
Code Obs. : *CL/180825/134949/0*	*Date de 1er signalement:* *18/08/2025* NOUVEAU
13.1- Etanchéité des réseaux de distribution	**Stockage gaz : Présence de fuite de gaz en aval des détendeurs cuve (Non vérifié en 2025, absence de clef)**
Code Obs. : *SF/211024/111519/0*	*Date de 1er signalement:* *18/10/2024*

Fiche n° 1	ASPECT DOCUMENTAIRE

Localisation : BÂTIMENT 13 / CHAPELLE 17

Lors de la vérification de l'équipement nous n'avons pas été accompagnés.

Avis général : **Non satisfaisant** : Les vérifications ont fait apparaître les défectuosités ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Points non satisfaisants (NS) – Actions à entreprendre

6 - Carnet de maintenance/d'entretien:

Type : **Entretien appareil de cuissons**
Code OBS : **BG/060918/081134/0**

Justifier l'entretien des appareils de cuissons
Type : **Carnet de maintenancen chapelle**
Code OBS : **BG/060918/081037/0**

Justifier l'entretien des appareils de chauffage de la chapelle
Type : **Dégraissage hotte**
Code OBS : **CL/180825/133107/0**

Justifier le dégraissage de la hotte de la cuisine

Registre de sécurité

Type :	**Registre de sécurité**	
Présenté :	**Non**	

Carnet de maintenance/d'entretien

(1)

Type :	**Entretien appareil de cuissons**	
Présenté :	**Non**	

(2)

Type :	**Carnet de maintenancen chapelle**	
Présenté :	**Non**	

(3)

Type :	**Dégraissage hotte**	établi par :	**R control clim**
Date du document :	**14/01/2022**		
Présenté :	**Non**		

Fiche n° 1	ASPECT DOCUMENTAIRE

Liste des points applicables

L'ensemble des points que nous avons examinés lors de notre intervention sont listés ci-après. Ces points sont jugés satisfaisants, sauf avis contraire mentionné plus haut aux paragraphes des points non satisfaisants ou non vérifiés.

Le présent rapport prend en compte les seuls points applicables à vos installations. A ce titre, la numérotation des opérations de contrôle peut donc apparaître discontinue.

4 Registre de sécurité	6 Carnet de maintenance/d'entretien
	8 Autres documents communiqués par l'exploitant
	9 Suivi des modifications réalisées

«Référentiel» v1 - ASPECT DOCUMENTAIRE

Fiche n° 2	GAZ COMBUSTIBLES

	Localisation : BÂTIMENT 13 / CHAPELLE 17

Lors de la vérification de l'équipement nous n'avons pas été accompagnés.

Avis général : **Non satisfaisant** : Les vérifications ont fait apparaître les défectuosités ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Points non satisfaisants (NS) – Actions à entreprendre

2.1 - Etat général:

Code OBS **: CL/180825/145045/0**

2025: Stockage cuve non vérifié, absence de clef

5.1 - Organes extérieurs de coupure de bâtiment:

Code OBS **: CL/110919/140340/0**

Chapelle Bâtiment 17: Afficher les consignes de sécurité prés de la vanne 1/4 de tour extérieur et l'identifier

7.1 - Organe de coupure du local:

Code OBS **: CL/180825/135336/0**

Cuisine: Les vannes 1/4 de tour sous le piano ne sont pas identifiées

Code OBS **: CL/180825/135631/0**

Cuisine: Nous vous conseillons de remplacer le détendeur situé sous la piano de cuisson afin de supprimer l'évent dans le local (Voir zone atex)

13.1 - Etanchéité des réseaux de distribution:

Code OBS **: SF/211024/111519/0**

Stockage gaz : Présence de fuite de gaz en aval des détendeurs cuve (Non vérifié en 2025, absence de clef)

Code OBS **: CL/180825/134949/0**

Cuisine: fuite de gaz sur les raccords des vannes 1/4 de tour situées au niveau de la clarinette sous le piano de cuisson (3 fuites)

Points non vérifiés (NV)

7.2 - Canalisations intérieures au local:

Code OBS **: CL/180825/135434/0**

Cuisine: Raccords sous le piano inaccessibles

Description sommaire de l'établissement

Généralites

Fiche n° 2	GAZ COMBUSTIBLES

Texte de référence :	**Code de la Construction et de l'Habitation**	Année de 1ère mise mise en service :	**Non indiquée**
Nature de l'établissement :	**Etablissement soumis au Code du Travail**	Origine du classement :	**Sur déclaration du chef d'établissement**

Alimentation / stockage

Alimentation

Type de gaz	Emplacement du poste de détente / Comptage	Pression générale de distribution
Gaz Pétrole Liquéfié	**Départ stockage**	**1500 mbar**

Stockage

N°	Emplacement	Capacité	Type
8050269	**Enclos grillagé**	**7430 dm3**	**Réservoir aérien**

Bâtiments / Points de pénétration

Bâtiment(s) desservi(s)	Point(s) de pénétration
Bâtiment 13	**FACADE BATIMENT**
Chapelle bâtiment 17	**FACADE BATIMENT**

Réseaux

Réseaux extérieurs

Canalisations : **Enterrées, Apparentes**

Organes de coupures - autres accessoires

Implantation	Type d'organe de coupure	Autres accessoires
Façade bâtiment 13	**Coup de poing**	**Détendeur principal**
Façade Chapelle Bâtiment 17	**Vanne 1/4 de tour**	
Départ stockage	**Robinet**	**Détendeur et limiteur de pression**

Local d'utilisation

(1) Cuisine bâtiment 13

Nom du local :	**Cuisine bâtiment 13**	Appareil(s) desservi(s) - Nb :	**11**
Type de l'organe de coupure du local :	**Vanne 1/4 de tour**	Accessoires :	**Electrovanne**
Type(s) d'appareils :	**Feux vifs, Four, Marmite, Sauteuse**		
Ventilation du local : amenée d'air :	**mécanique**	Type d'amenée d'air :	**CTA**
Ventilation du local : évacuation :	**mécanique**	Type évacuation :	**Hotte**
Evacuation des produits de combustion - Type :	**Par ventilation du local**		

(2) Chapelle Bâtiment 17

Fiche n° 2	GAZ COMBUSTIBLES

Nom du local :	**Chapelle Bâtiment 17**	Appareil(s) desservi(s) - Nb :	**3**
Type de l'organe de coupure du local :	**Vanne 1/4 de tour**	Accessoires :	**Détendeu**
Type(s) d'appareils :	**Aérotherme**		
Ventilation du local : amenée d'air :	**sans objet**		
Ventilation du local : évacuation :	**sans objet**		
Evacuation des produits de combustion - Type :	**Par circuit de combustion étanche**		

Mesures et essais

Matériel utilisé : **Détecteur électronique portatif de fuite, Produit moussant**

Etanchéité des réseaux de distribution

La vérification de l'étanchéité des canalisations de distribution de gaz est effectuée par une ou plusieurs méthodes décrites ci-dessous:

- **Méthode 1**: Essai d'étanchéité réalisé à l'aide d'un ou plusieurs dispositifs manométriques installés sur le réseau et adaptés à la pression de distribution
- **Méthode 2**: Vérification d'étanchéité réalisée par vérification de la non rotation d'un compteur de gaz (graduation en litre) desservant tout ou partie de l'installation
- **Méthode 3**: Vérification de l'absence de fuite réalisée à l'aide d'un produit moussant ou d'un détecteur de gaz sur les raccords mécaniques visibles et accessibles.

Dans le cadre des essais d'étanchéité, la méthode 1 reste à privilégier sauf dans le cas d'une installation apparente et de petite dimension.

L'essai suivant la méthode 1 n'a pas été réalisé sur la totalité du ou des réseaux pour la(es) raison(s) suivante(s) :

- Absence de manomètre adapté à la pression de service
-Toutefois le tableau ci-dessous nous décrit la méthode utilisée pour la vérification et les remarques éventuelles

Localisation de l'essai	Pression d'essai (mbar)	Méthode utilisée	Durée de l'essai (min)	Pression en fin d'essai (mbar)	Remarques éventuelles
Réseau apparent		**Méthode 3**			

Fiche n° 2	GAZ COMBUSTIBLES

Liste des points applicables

L'ensemble des points que nous avons examinés lors de notre intervention sont listés ci-après. Ces points sont jugés satisfaisants, sauf avis contraire mentionné plus haut aux paragraphes des points non satisfaisants ou non vérifiés.

Le présent rapport prend en compte les seuls points applicables à vos installations. A ce titre, la numérotation des opérations de contrôle peut donc apparaître discontinue.

2 Alimentation et stockage
2.1 Etat général
2.2 Organe de coupure de branchement
2.3 Affichage
5 Réseaux exterieurs aux batiments
5.1 Organes extérieurs de coupure de bâtiment
5.2 Canalisations
5.3 Autres accessoires
6 Réseaux interieurs hors locaux d'utilisation
6.2 Canalisations

7 Réseaux interieurs aux locaux d'utilisation
7.1 Organe de coupure du local
7.2 Canalisations intérieures au local
7.3 Raccordement des appareils
7.4 Appareils desservis
7.5 Evacuation des produits de combustion des appareils raccordés
7.6 Ventilation du local
7.7 Autres accessoires
13 Mesures et essais
13.1 Etanchéité des réseaux de distribution

«Référentiel» v7 - GZ

Information complémentaire à l'attention du client

7 - Réseaux interieurs aux locaux d'utilisation > 7.1 - Organe de coupure du local

Asservissement de l'électrovanne non vérifié pour cause d'exploitation